place Dauphine, dans la maison même où fut élevée Mme Roland, recueille, nourrit, héberge un grand nombre de malheureuses qui, à la sortie de prison, ne sauraient sans ce secours trouver du travail et échapper à la rechute fatale. La maison de la place Dauphine est bientôt devenue trop étroite et l'Œuvre des libérées de Saint-Lazare a dû établir des annexes. Elle compte en ce moment deux succursales : l'une à Villers-Cotterets, spécialement destinée aux libérées affaiblies par l'âge ou la maladie; l'autre à Billancourt, où l'on dirige particulièrement les jeunes filles qui, venues de la province à Paris, se sont trouvées livrées à elles-mêmes et se sont laissé entraîner. Dès qu'une libérée est recueillie à Billancourt, où le travail lui est procuré, la société agit auprès de la famille et elle le fait avec tant de zèle que, le plus souvent, les parents pardonnent et rappellent à eux leur enfant. L'Œuvre des libérées de Saint-Lazare a pour ressources les dons faits par la charité publique sans préoccupation d'opinion religieuse. Elle a une présidente et une secrétaire, qui se consacrent à leur mission avec le plus absolu dévouement.

* **Liberté** (LA) **et le déterminisme**, par M. Alfred Fouillée (1872, 1re édit. in-8°; 1884, 2e édit. refondue et très augmentée, in-8°). — L'objet de cet important ouvrage, qui a soulevé de vives controverses, est de montrer que le système du déterminisme et celui de la liberté, qui se combattent depuis si longtemps sans pouvoir se détruire, finiraient par converger si l'on poussait assez loin les directions intellectuelles qu'ils marquent, et d'expliquer comment peut s'obtenir, d'abord dans la pratique, puis dans la théorie, cette conciliation, qui semble, à première vue, chimérique et impossible. Il comprend deux parties : 1° recherche d'une conciliation pratique entre les deux systèmes ; 2° recherche d'une conciliation théorique.

Dans la première partie, l'auteur s'applique à établir que les deux doctrines n'ont pas des conséquences pratiques nécessairement opposées, et que les partisans de chacune d'elles différeront peut-être dans l'explication de leurs actes, mais qu'ils agiront les uns et les autres de même façon. Ainsi les conseils, les ordres, les menaces, les prières, les peines s'expliquent aussi bien dans le déterminisme que dans le système contraire, et les arguments que certains philosophes en ont tirés en faveur du libre arbitre laissent la question absolument indécise, parce qu'ils ne portent que contre une fausse conception du déterminisme. Les déterministes peuvent admettre des peines pour les criminels sans encourir logiquement le reproche d'inconséquence qui leur est adressé; car « les vraies raisons de la pénalité sociale sont les raisons de défense et de conservation sociale »; or ces raisons ont la même valeur pour les partisans que pour les adversaires du déterminisme.

Ce n'est pas seulement au point de vue social, c'est au point de vue psychologique et moral même que les deux doctrines peuvent se rapprocher par leurs conséquences. Pas plus que la liberté la nécessité n'exclut l'idée d'un bien en soi, ni d'un bien plus ou moins grand dans les choses, ni d'un bien plus ou moins grand en nous-mêmes, ni d'un agrandissement possible de ce bien sous l'influence des idées et des désirs. Le déterminisme n'est incompatible avec aucun idéal moral, ni avec celui du bonheur individuel, ni avec celui du bonheur universel, ni avec celui de la perfection. On ne peut pas dire qu'il ôte toute espèce de sens aux mots *doit* et *devoir* appliqués au bien idéal; car il y laisse l'idée d'une parfaite convenance entre ce bien et notre activité. « Le mot *doit* exprime que, parmi les biens qui ne sont pas et peuvent être, le meilleur a un caractère qui ne se retrouve point dans tous les autres, et qui consiste précisément en ce qu'il est meilleur, par conséquent superlatif et dernier. »

Conciliables sur le terrain pratique, les deux systèmes du déterminisme et de la liberté vont-ils rester séparés et opposés dans le domaine spéculatif? C'est ce qu'examine M. Fouillée dans la seconde partie de son livre. Avant de rechercher une conciliation théorique, il convient d'abord d'écarter les exagérations des deux doctrines. L'auteur s'attaque surtout, on peut dire exclusivement, à ce qu'il considère comme de mauvais arguments ou des explications insoutenables chez les partisans de la liberté, comme s'il ne voyait d'exagération que de leur côté. Il montre la faiblesse du sens commun et ses contradictions, quand il s'agit de se prononcer sur la réalité du libre arbitre, l'impossibilité de trouver dans l'expérience une preuve de cette réalité, l'inintelligible mystère d'une double volonté à choix arbitraire, mystère qui s'ajoute inutilement, parce qu'il n'y porte aucune lumière, à celui de la responsabilité. Il se demande si l'on ne supprimerait pas ce mystère, en admettant que les libres choix de l'homme s'exercent entre des alternatives faiblement accusées, par de légères préférences, dont l'accumulation seule produirait ces écarts considérables qui mènent à la vie criminelle ou à la vertu. Cette hypothèse aurait l'avantage d'être une application de l'idée de continuité. Il est obligé d'y renoncer par la raison que le *clinamen* infinitésimal de la volonté subsiste toujours le même, si multipliés que soient les intermédiaires. Mais ce mystère, scandale de la raison, ne vient-il pas d'une fausse conception de la liberté? Ne peut-on comprendre une liberté qui ne serait pas la liberté d'une alternative, la possibilité des contraires, le pouvoir de faire également le bien ou le mal? Cette liberté serait, dans l'homme, une manière de participation à l'indépendance divine, à la puissance première, à la liberté absolue, qu'il nous faut « placer au-dessus de toutes choses et dont la nécessité même n'est que le symbole ou l'expression détournée ». Tel est, selon M. Fouillée, le concept vrai et complet de la liberté; la possibilité des contraires, par laquelle nous la définissons, n'en est qu'une « idée indirecte », une forme relative à notre mode de représentation et « en partie fallacieuse ». S'il en est ainsi, la liberté n'est pas difficile à concilier avec le déterminisme, car il est impossible de l'en distinguer; le problème se trouve, par la position et la définition même des termes, résolu d'avance, ou plutôt supprimé.

L'auteur poursuit cependant la conciliation qu'il a entreprise, et voici en quelques mots comme il l'entend. La psychologie a établi que toute idée tend à se réaliser. Il suffit de se représenter une action, un mouvement, pour que ce mouvement s'exécute, pour que cette action commence. Or, il est incontestable que nous avons l'idée de liberté, que nous nous représentons notre liberté; cette représentation, comme toutes les autres, tend à se réaliser, et par conséquent nous tendons à devenir libres, grâce à l'idée seule de notre libre pouvoir. Cette tendance, à son tour, nous l'acceptons, nous désirons être libres, et ce désir nous achemine plus près encore de la liberté. Enfin, nous aimons la liberté, et non seulement la nôtre, mais encore celle de nos semblables; nous oublions les souffrances de notre esclavage pour rompre les chaînes des autres hommes; cet oubli de nous-mêmes, ce désir ardent du sacrifice, achève l'œuvre de l'idée et nous sommes affranchis. L'idée de la liberté produit alors la liberté, selon les lois mêmes du déterminisme. Nous devenons nécessairement libres par le fait seul que nous nous représentons la liberté, que nous aspirons à elle, que nous la désirons et que nous l'aimons. Selon l'image éloquente de l'auteur, Prométhée a fait tomber ses chaînes par la seule puissance de son désir et de son amour.

On peut objecter à la subtile dialectique de M. Fouillée que ces propositions : *Toute idée tend à se réaliser; L'idée de la liberté tend à se réaliser dans nos actes*, ne peuvent être affirmées sans conditions, sans restrictions, sans explications sur le sens des termes. Toute idée tend à se réaliser, à condition que son objet ne soit pas contraire à la nature des choses. L'idée d'une liberté d'alternative ne peut tendre à se réaliser, si la possibilité des contraires est une erreur. L'idée de la liberté morale prise au sens stoïcien tend sans doute à se réaliser, mais cette liberté-là est une espèce du genre déterminisme. Dans les deux cas, l'idée de liberté ne peut servir, comme moyen terme, à la conciliation cherchée.

Liberté éclairant le monde (LA), statue colossale de M. Bartholdi. Dans le but de resserrer les liens qui unissent les Etats-Unis à la France, il s'était formé, vers 1875, une union franco-américaine, qui décida qu'un monument commémoratif de l'amitié des deux nations serait élevé au milieu de la rade de New-York. M. Bartholdi qui avait déjà fait une statue de La Fayette, offerte aux Etats-Unis en 1872, fut chargé de l'exécution du nouveau monument, dont il avait du reste eu l'idée le premier. Il conçut son œuvre sous la forme d'une statue colossale et il a voulu que *la Liberté éclairant le monde* (tel est le titre de la statue) fût un monument à la fois symbolique et utile. Aussi plaça-t-il un phare dans la tête du colosse. La Liberté, debout et drapée comme une divinité antique, tient du bras droit une torche qu'elle lève vers le ciel pour indiquer qu'elle éclaire au loin. Le monument a été inauguré le 28 octobre 1886: il s'élève sur l'île Bedloe, au milieu de la rade de New-York. La statue elle-même, composée de 300 plaques de cuivre martelé, pesant ensemble 80.000 kilogr., mesure 46 mètres de haut, c'est-à-dire 2 mètres de plus que la colonne Vendôme. Elle est placée sur un soubassement de 25 mètres d'élévation, ce qui donne une hauteur totale de 71 mètres. Malgré ses proportions colossales et les difficultés matérielles qui ont été rencontrées dans sa fabrication, l'œuvre de M. Bartholdi a conservé tout entier le caractère profondément artistique qu'avait le modèle. Le gouvernement américain a offert à la France une réduction de cette œuvre; elle a été placée au môle de Grenelle, à Paris, et inaugurée le 4 juillet 1889.

Libre arbitre (ESSAI SUR LE), par Schopenhauer. Cet ouvrage, traduit en français pour la première fois en 1877 (in-18), fut écrit par le philosophe allemand en 1838, à l'occasion d'un concours ouvert par l'Académie de Norvège. La question mise au concours était ainsi énoncée : *Num liberum arbitrium e sui ipsius conscientia demonstrari potest* (le libre arbitre peut-il être démontré par le témoignage de la conscience?). La dissertation de Schopenhauer obtint le prix. Elle contient la doctrine du philosophe sur le libre arbitre, laquelle est intéressante et originale par la clarté et la rigueur logique avec lesquelles elle se présente. Schopenhauer y examine et résout successivement les quatre questions suivantes : 1° sens et portée du témoignage de la conscience au sujet de la liberté ; 2° étendue du principe de causalité et réduction à ce principe de la loi de motivation ; 3° nature et attributs du caractère ; 4° origine du sentiment de responsabilité morale.

Selon Schopenhauer, il n'y a qu'une liberté dont témoigne la conscience, c'est la liberté physique, c'est-à-dire le pouvoir d'agir conformément à la volonté. Sur la question de la liberté des volitions, la conscience ne fournit aucun renseignement. Pourquoi? Parce que cette question concerne le rapport de causalité du monde sensible avec nos volitions, et que la conscience ne peut pas porter de jugement sur le rapport d'une chose (le monde sensible), qui est tout à fait en dehors de son domaine, à une autre (les volitions), qui lui appartient en propre. Pour bien comprendre cette opinion, il faut savoir ce que l'auteur entend précisément par la « conscience » et quelles limites il assigne à son domaine. D'abord, il n'entend pas se laisser abuser par le double sens du mot *conscientia;* c'est de la conscience psychologique qu'il veut parler, non de la conscience morale. Quel est, à ses yeux, l'objet, le contenu de la conscience psychologique? C'est la volonté, avec les sentiments, désirs et passions par lesquels elle se manifeste et qui n'en sont que des modes. La volonté est l'objet de la conscience, tandis que le monde ou non-moi est l'objet de la perception extérieure. On peut admettre cette distinction de la conscience et de la perception extérieure, tout en contestant les conséquences qu'il en tire. Les idées que nous avons du monde extérieur sont, comme telles, étrangères à la conscience. Soit. Mais ces idées deviennent des motifs, des mobiles, des désirs, et, comme tels, sont saisies par la conscience aussi bien que les volitions. Or la question de la liberté des volitions n'est pas autre que celle du rapport des motifs aux volitions; et l'on ne voit pas *a priori* pourquoi la conscience n'aurait aucun témoignage à rendre sur ce rapport. D'autre part, on peut soutenir, avec Hume, que c'est la perception extérieure, non la conscience, qui nous fait connaître les mouvements et les actes physiques dont nos volitions sont suivies.

Schopenhauer examine ensuite ce que nous apprend de la volonté la perception extérieure. Elle ne nous dit nullement que la volonté est libre. Elle nous montre dans le principe de causalité la règle générale à laquelle sont soumis tous les objets réels du monde extérieur. Le principe de causalité se présente sous trois aspects correspondant à la triple division des corps en corps inorganiques, plantes et animaux, à savoir : 1° la causation, dans le sens le plus étroit du mot; 2° l'excitation; 3° la motivation. Mais sous ces trois formes il conserve sa valeur *a priori*, de sorte que la nécessité de la liaison causale est aussi rigoureuse dans la motivation que dans la causation. Motifs, excitations et causes proprement dites ont également des effets déterminés; ils se distinguent uniquement en ceci que, de la causation à la motivation, la cause et l'effet se différencient de plus en plus, la cause devenant de moins en moins matérielle et palpable : « Ce n'est nullement une métaphore, ni une hyperbole, mais seulement une vérité bien simple et bien élémentaire, que, de même qu'une bille sur un billard ne peut entrer en mouvement avant d'avoir reçu une impulsion, ainsi un homme ne peut se lever de sa chaise avant qu'un motif ne l'y détermine; mais alors il se lève d'une façon aussi inévitable que la bille se meut après avoir reçu l'impulsion. »

Pour étendre le principe de causalité aux actes humains et généraliser ainsi le déterminisme, Schopenhauer se fonde sur l'analyse du caractère. Quelle est la nature, quels sont les attributs du caractère? Le caractère de l'homme, répond notre auteur, est : 1° *individuel*, c'est-à-dire qu'il diffère d'individu à individu; 2° *empirique*, c'est-à-dire que l'expérience seule nous le fait connaître, non seulement tel qu'il est dans autrui, mais tel qu'il est en nous-mêmes ; 3° *invariable*, c'est-à-dire qu'il reste le même pendant toute la durée de la vie; 4° *inné*, c'est-à-dire qu'il n'est pas une œuvre d'art, ni le produit de circonstances fortuites, mais l'ouvrage de la nature elle-même. La dissemblance effective, originelle, des caractères ne peut se concilier avec l'hypothèse du libre arbitre. Pour que le libre arbitre fût possible, il faudrait que le caractère fût une *tabula rasa*, comme l'est l'intelligence chez Locke.

On allègue en faveur du libre arbitre le sentiment de la responsabilité morale. Mais il s'agit de savoir à quoi précisément se rapporte ce sentiment. Selon Schopenhauer, il ne se rapporte à l'acte qu'en apparence; en réalité, c'est au caractère qu'il s'applique; c'est de son caractère que chacun se sent responsable. « Et c'est aussi de son caractère seul que les autres hommes le rendent responsable, car les jugements qu'ils portent sur sa conduite rejaillissent aussitôt des actes sur la nature morale de leur auteur... L'action, avec le motif qui l'a provoquée, n'est considérée que comme un témoignage du caractère de son auteur; elle est d'ailleurs le symptôme le plus sûr de sa moralité, et montre, et d'une façon incontestable, quelle est la nature de son caractère. » De là cette conclusion originale, que la liberté doit résider là où réside la responsabilité, à savoir dans le caractère; qu'elle appartient, non au domaine des actions, mais à celui de l'essence individuelle; qu'elle est transcendantale, c'est-à-dire supérieure aux phénomènes invisibles dans le monde de l'expérience.

LIBRE-ÉCHANGISTE s. m. (li-bré-chan-gi-ste — rad. *libre-échange*). Partisan du libre-échange.

Libre penseur (TABLETTES D'UN), par Dom Jacobus (1879, in-12). Dom Jacobus est le pseudonyme d'un écrivain belge d'une singulière vigueur, M. Charles Potvin, connu surtout par un ouvrage intitulé : *l'Eglise et la Morale* (v. ÉGLISE au tome VII du *Grand Dictionnaire*), où, avec une âpreté parfois brutale, il a essayé de prouver, après Feuerbach, que toutes les idées fausses éparses dans le monde moderne, en fait de morale, sont venues du christianisme. La même âpreté se retrouve dans les *Tablettes d'un libre penseur*. Ce recueil d'études présente une série d'énergiques revendications contre les agissements et les empiétements du clergé, si remuant et si tenace en Belgique, où, par le libre jeu des institutions, il devient de temps à autre le parti dominant et remet immédiatement en question tous les progrès réalisés malgré lui. Quand on le dépossède, on ne fait que reprendre ce qu'il avait usurpé; mais tel est le pli que le christianisme a, de longue date, imprimé à la civilisation moderne, que toute revendication d'une liberté laïque, d'une liberté issue du droit naturel et par conséquent bien antérieure au droit canon, a l'apparence d'une révolte. L'esprit du livre est nettement formulé dans ce passage : « Le premier ennemi de la civilisation est le christianisme, non seulement dans ses représentants égarés, mais dans son essence, sa nature, ses dogmes. Toutes les sciences humaines, convergeant vers cette magnifique unité de la philosophie des nations, se lèvent contre lui et portent témoignage. Une religion qui ne se sert pas du nom de Dieu pour élargir chaque jour l'horizon de l'intelligence et de la vie humaine est coupable de lèse-humanité. L'œuvre du XVIIIe siècle est à continuer avec de nouvelles lumières et en appuyant sur la philosophie positive de la raison une critique devant laquelle les portes de l'Eglise ne tiendront pas plus qu'un grain de sable au souffle des tempêtes. » L'auteur poursuit la démonstration de ce théorème dans une série d'études où toutes les revendications de la libre pensée sont formulées non d'après un plan conçu à l'avance, mais au fur et à mesure des événements contemporains qui en ont fait toucher du doigt la légitimité, la nécessité. Tels sont : les chapitres sur le mariage civil et l'enterrement civil; le récit de l'exécution, en 1854, de trois pauvres sous-officiers que Pie IX fit guillotiner, cinq ans après la prise de Rome, pour des faits se rattachant à la révolution républicaine de 1849; *le Mandement du rationalisme*, verte réplique aux homélies épiscopales; *le Faux Miracle du Saint-Sacrement*, écrit à propos d'un jubilé que le parti catholique voulait célébrer en 1870 pour éterniser le souvenir d'un de ses plus odieux actes de fanatisme accompli en 1570; enfin une lumineuse analyse du beau livre si peu connu de Charles Renouvier, *l'Uchronie*, dans lequel l'éminent philosophe, se demandant ce qu'il serait advenu de la civilisation gréco-latine si une religion nouvelle ne lui avait apporté les plus actifs ferments de dissolution, a refait l'histoire du moyen âge et des temps modernes dans l'hypothèse d'une Europe échappée au christianisme.

LIBREVILLE ou **LE PLATEAU**, ville maritime de l'Afrique équatoriale, chef-lieu des établissements du Gabon et du Congo français, sur la rive droite de l'estuaire du Gabon; 1.500 hab., nègres de toute provenance. Cette station, fondée en 1849 avec des noirs libérés par l'amiral Bouet, a pour annexe le village de Glass ou Glasstown, à 3 kilom. à l'E., où sont les factoreries anglaises, américaines et allemandes, plus vastes que les factoreries françaises. La rade, longue de 7 kilom. et éclairée par deux phares, est accessible aux bâtiments de guerre. Libreville a pour principaux édifices la maison du gouvernement, un hôpital et les établissements des missionnaires. On y trouve un parc à charbon, des magasins et des chantiers. Le commerce allemand y a la prépondérance. En 1885, les échanges avec la France s'élevaient à 1.900.000 francs pour l'importation et au même chiffre pour l'exportation. En 1884, le commerce avec l'étranger était de 3.905.521 francs pour l'importation et de 4.929.410 francs pour l'exportation. Le mouvement du port en 1885 était de 59 navires à l'entrée et de 50 navires à la sortie.

LIBRIFORME adj. (li-bri-for-me — rad. *liber*, et du lat. *forma*, forme). Bot. Qui rappelle le liber ou ses éléments.

— *Fibres libriformes*, fibres qui constituent l'élément essentiel de consolidation des bois (Sanio). Elles sont caractérisées par leur allongement en fuseau, leur grande dimension, certaines atteignant jusqu'à 0m,002 de long, par l'épaisseur de leurs parois et la réduction de leur cavité interne. Dans la jeunesse et aussi pendant le repos de la végétation, elles contiennent en général de l'amidon. (Duchartre.) Elles sont disposées avec ou sans ordre, le plus souvent en séries longitudinales rectilignes; elles forment la masse principale du bois, mais peuvent manquer aux limites, interne et externe de chaque couche ligneuse annuelle.

— s. m. Ensemble des fibres libriformes. « Dans un assez grand nombre de cas les fibres ligneuses, quand leurs parois ont acquis à peu près toute leur épaisseur, subdivisent leur cavité en deux ou plusieurs par des cloisons transversales minces ; ces fibres cloisonnées sont une simple modification que néanmoins M. Sanio distingue comme un élément particulier sous le nom de *libriforme cloisonné.* » (Duchartre)

LIBUSSA s. f. (li-bus-sa). Astron. Planète télescopique, découverte en 1886 par C.-H.-F. Peters. V. PLANÈTE.

* **LICE** s. f. Techn. — Doit s'écrire ainsi, et non LISSE, d'après l'Académie (éd. de 1877) : *Tapisseries de haute* LICE, et non *tapisseries de haute* LISSE.

LICHTENSTEIN (Jules), entomologiste et viticulteur français, né à Montpellier en 1818, mort à Lironde, commune de Combronde (Hérault), en 1886. Sa biographie est tout entière dans ses travaux, très remarquables d'ailleurs. Il s'est surtout occupé des maladies de la vigne. Parmi ses principales publications nous citerons : *les Cépages américains classés et annotés d'après les auteurs des Etats-Unis* (1875, in-8°); *Considérations nouvelles sur la génération des pucerons homoptères monoïques* (1878, in-8°); *Histoire du phylloxéra* (1878, in-8°); *Tableau synoptique et catalogue raisonné des maladies de la vigne* (1884, in-8°); *les Pucerons, monographie des aphidiens* (1885, in-8°).

LICHTENBERGER (Frédéric), théologien français, né à Strasbourg en 1832. Après avoir occupé une chaire au séminaire protestant et à la Faculté de théologie protestante de Strasbourg avant l'annexion de l'Alsace à l'Allemagne, il est devenu pasteur à l'église évangélique Taitbout, à Paris, et professeur de morale évangélique à la Faculté de théologie protestante, dont il est doyen, ainsi que membre du conseil supérieur de l'Instruction publique. Outre des conférences et des sermons détachés, on lui doit les ouvrages suivants : *Sermons* (1867, in-12); *l'Amour chrétien, le Sacerdoce universel* (1870, in-8°); *le Protestantisme et la guerre de* 1870 (1871, in-8°); *Histoire des idées religieuses en Allemagne depuis le milieu du* XVIIIe *siècle* (1873, 3 vol. in-8°); *Encyclopédie des sciences religieuses* (1876-1882, 13 vol. in-8°); *Méditations pour chaque jour de l'année* (1881, in-8°). — Son frère, Ernest LICHTENBERGER, né à Strasbourg en 1847, est professeur suppléant de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Paris. Il a publié : *Etudes sur les poésies lyriques de Gœthe* (1878, in-12) et une leçon d'ouverture, *le Théâtre de Gœthe* (1882, in-8°).

LICOUALA ou **LÉCOLI**, rivière du Congo français. Elle prend naissance entre 1° et 2° de lat. N. et entre 15° et 16° de long. E., et garde presque toujours la direction du N. au S. Ses principaux affluents sont : à gauche, l'Ambili; à droite, le Lebai-Nghié et la Licoua. La Licouala parcourt une contrée fertile, riche en essences forestières et en ivoire; la partie supérieure de son bassin est très peuplée.

LIE (Jean-Lauritz-Idemil), écrivain norvégien, né à Eker, près de Drammen, le 6 novembre 1833. Il suivit les cours de l'université de Christiania, puis habita Kongsvinger, où il collabora à de nombreuses revues, entre autres à l' « Illustreret Nghedsblat » (1860). De retour à Christiania, il trouva un facile accès dans la presse et publia son premier recueil : *Digte* (1864), qui rendit son nom populaire. Durant les années suivantes il écrivit une série de poésies de circonstance, qui devinrent très répandues dans le peuple. En 1870 parut à Copenhague sa première nouvelle : *Den Fremsynte* (le Somnambule), qui révélait un écrivain de premier ordre. Depuis lors il a publié de nombreux ouvrages : *Fortællinger og Skildringer fra Norge* (1872), souvenirs d'un voyage qu'il fit dans le nord de sa patrie; *Tremasterne Fremtiden, eller Liv nordpaa* [l'Avenir des trois mâts ou la Vie au Nord] (1872); *Lodsen og hans Hustru*, où les caractères sont bien étudiés et qui a été traduit dans la plupart des langues de l'Europe (1874); *Fanfulla* (1875); *Antonio Banniera* (1875); *Faustina Strozzi* (1875), épisode de la guerre d'Italie de 1859; *Suzanne, Thomas Ross, Rutland* et *Adam Schradev* (1879); *Gaa paa* (1882); *Livsslaven* (1883); *Familien paa, Gilje* (1883); *En Malstrœm* (1884); etc. Lie reçoit une pension du Storthing.

LIÉBEAULT (Ambroise-Auguste), médecin français, né à Farrières (Meurthe) en 1823. Il s'est beaucoup occupé des applications pratiques de l'hypnotisme et est l'un des principaux représentants de l'Ecole de Nancy (v. HYPNOTISME). Ses principales publications sont : *Du sommeil et des états analogues* (Paris, 1866); *Ebauche de psychologie* (1873); *Etude sur le zoomagnétisme* (1883). Il a en outre écrit de nombreux articles pour la « Revue de l'hypnotisme » (1887 1889).

* **LIEBKNECHT** (Guillaume-Chrétien-Martin-Louis), publiciste et socialiste allemand, né à Giessen (Hesse-Darmstadt) le 29 mars 1826. — Pendant qu'il subissait au château fort d'Hubertsbourg les deux ans d'emprisonnement auxquels la cour de Leipzig l'avait condamné en 1872, il fut élu député au Reichstag (janvier 1874), ne put y siéger qu'en 1875, et vit invalider à cette époque son élection au Landtag comme Saxon, n'ayant pas trois ans de séjour dans ce pays. Lorsque M. de Bismarck à la suite des attentats commis contre la personne de l'empereur et contre la sienne, présenta ses projets contre les socialistes, M. Liebknecht les combattit pied à pied, faisant au gouvernement une opposition sans trêve. Au mois de mars 1879, dans un discours où il combattait le petit état de siège, il laissa échapper ces mots : « Si la République existait en Allemagne »; il fut violemment interrompu, on l'obligea à descendre de la tribune. Liebknecht ne se contente pas de défendre au Reichstag ses idées socialistes. Il cherche aussi à les propager dans de nombreuses conférences, où il examine à son point de vue la politique de l'Allemagne et le socialisme d'Etat de M. de Bismarck. Le 6 novembre 1881, il fut élu député de Mayence, et le 8 novembre 1884 député de Berlin. Un de ses discours les plus remarqués fut celui qu'il prononça à l'occasion des crédits militaires demandés par le chancelier à la fin de l'année 1885. Aux élections du 22 février 1887 il ne fut pas réélu. Une élection partielle ayant eu lieu à Berlin le 20 août 1888, M. Liebknecht, choisi comme candidat démocrate socialiste, l'emporta sur ses trois concurrents à une écrasante majorité. M. Liebknecht est, avec M. Richter et M. Windthorst, un des membres du Reichstag que M. de Bismarck est obligé de combattre lui-même à la tribune.

LIEBLEIN (Jens-Daniel-Carolus), égyptologue norvégien, né à Christiania le 23 décembre 1827. Il est professeur à l'université de Norvège, membre de plusieurs sociétés savantes et auteur de nombreux ouvrages sur l'Egypte, rédigés en langues française, allemande, suédoise ou norvégienne ; les principaux sont : *Ægyptioche Chronologie* (1863); *Dictionnaire des noms hiéroglyphiques en ordre généalogique et alphabétique* (1871); *Recherches sur la chronologie égyptienne* (1873) et *Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des morts* (1875).

LIEBREICH (Matthias-Eugène-Oscar), médecin allemand, né à Kœnigsberg le 14 février 1839. Il apprit la chimie auprès de Frésénius à Wiesbaden, puis voyagea en Afrique (de 1857 à 1859), et, de retour en Allemagne, fit ses études médicales. Aide à l'institut de pathologie de Berlin en 1867, il devint privatdocent en 1868 et professeur de pharmacologie dans cette ville en 1872. On doit à ce savant la découverte des propriétés anesthésiques de l'hydrate de chloral, du chloral (1869), du chloral butylique et du chlorure d'éthylène, une nouvelle préparation mercurielle employée pour combattre la syphilis, etc. Il a publié, outre de nombreux ouvrages dans des revues : *l'Hydrate de chloral, nouvel anesthésique et son emploi en médecine.*

LIECHTENSTEIN (Alfred-Aloys-Edouard), homme politique autrichien, né le 11 juin 1842. Capitaine au régiment de hussards « Prince de Liechtenstein », il fut élu en 1879 à la Chambre des députés où il devint un des principaux représentants du parti ultramontain, et, en 1881, chef du centre. En 1887, il a succédé à son père comme membre de la Chambre des seigneurs.

LIECHTENSTEIN (prince Aloys), homme politique autrichien, frère du précédent, né le 18 novembre 1846. Entré dans la carrière diplomatique, il la quitta dès 1873 et se fit élire en 1878 membre de la Chambre des députés; il n'a cessé de siéger depuis lors. Devenu l'un des principaux orateurs des ultramontains, il revendique résolument la prépondérance de l'Eglise sur l'Etat, en matière d'enseignement; il veut l'école confessionnelle sous le contrôle des ecclésiastiques, au lieu de l'école mixte telle qu'elle existe en Autriche.

* **LIÈGE** s. m. — Doit s'écrire ainsi, et non LIÉGE, d'après l'Académie (éd. de 1877).

* **LIÉGEARD** (François-Emile-Stephen), poète et homme politique français, né à Dijon en 1832. — Depuis 1870, il a publié diverses œuvres en prose ou poésies. Telles sont : *Une visite aux monts maudits* (1872, in-16); *Vingt journées au pays de Luchon* (1874, in-18); *Livingstone*, poème (1876, in-12); *A travers la Valteline, le Tyrol*, etc. (1877, in-12); *les Grands Cœurs*, en vers (1882, in-12), livre couronné par l'Académie française; *Au caprice de la plume* (1884, in-12); *la Côte d'azur*, charmante description du littoral de Marseille à Gênes (1888, in-4°).

LIÉGEOIS (Jules), savant français, né à Damvillers (Meuse) en 1833. Il se consacra d'abord à l'étude du droit et devint professeur de droit administratif à la Faculté de Nancy. Pendant cette période de son existence il collabora à la « Revue générale d'administration » et publia plusieurs ouvrages de droit et d'économie politique : *De l'organisation départementale* (1874, in-8°); *le Tarif des douanes et le prix du blé* (1881, in-8°); *Projet de création d'une caisse de prévoyance des fonctionnaires civils* (1881, in-8°); *la Question monétaire* (1881, in-8°). M. Liégeois s'est ensuite consacré spécialement à l'étude de l'hypnotisme dans ses rapports avec la jurisprudence civile et criminelle. Dans cet ordre d'idées il a publié : *De la suggestion hypnotique dans ses rapports avec le droit civil et le droit criminel* (1884, in-8°). Ce mémoire a été lu à l'Académie des sciences morales et politiques, et a été complété par une seconde publication présentée sous une forme plus didactique : *De la suggestion et du somnambulisme dans leurs rapports avec la jurisprudence et la médecine légale* (1888, in-8°).

LIESVILLE (A.-R. DE), numismate français, né à Caen en 1836, mort à Paris en février 1885. Il était conservateur adjoint de la bibliothèque et du musée de la ville de Paris. Outre un compte rendu annuel du Salon, *les Artistes normands* (1874-1878, 5 vol. in-8°), on doit à cet archéologue les ouvrages suivants : *Recueil de bois ayant trait à l'imagerie populaire* (1868, in-fol.); *les Industries d'art, la Céramique et la Verrerie au Champ-de-Mars* (1879, in-8°); *Coup d'œil général sur l'exposition historique de l'art ancien à l'Exposition universelle de* 1878 (1879, in-8°); *Histoire numismatique de la révolution de* 1848 (1877-1880, 4 livr. in-4°).

LIEUTIER (Nelly BESSON, dame) femme de lettres française, née à la Tremblade (Charente-Inférieure) en avril 1829. Fille d'un médecin distingué, elle reçut une éducation littéraire très complète, et toute jeune elle cultiva la poésie. Encouragée par l'accueil qu'obtinrent ses premiers essais, elle publia un volume de poésies : *Chemin faisant* (1869, in-12), qui eut un certain succès. Elle publia ensuite un roman : *la Bague d'argent* (1868, in-12), qui contient une intéressante étude des vieilles mœurs saintongeoises. Mais la vraie voie de Mme Lieutier était dans la littérature destinée à la jeunesse, à laquelle depuis 1876 elle s'est spécialement consacrée avec un plein succès. Dans ce genre nous signalerons spécialement les volumes suivants : *les Hommes de demain* (1876, in-12); *Juliette et Marie* (1877, in-12); *la Fille de l'aveugle* (1879, in-12); *le Livre rouge* (1884, in-12); *Visites à grand'mère* (1886, in-8°); *Un oiseau de proie parisien* (1887, in-8°). Citons encore deux romans du même auteur : *Isolie* et *la Femme du renégat* (1885, in-4°). Mme Lieutier a publié en outre sous le pseudonyme de **Jeanne de Barguy** le *Code de la femme du monde* qui s'éloigne de la banalité ordinaire des ouvrages de ce genre.

* **LIGAMENT** s. m. — Astron. *Ligament noir.* Sorte de ligne noire qui joint le bord du disque d'une planète passant sur le Soleil et le bord du diaphragme, avant que le contact ait réellement lieu. Cette particularité, qui dépend des phénomènes de diffraction, a été bien étudiée par M. Ch. André, qui a montré que, loin d'être un obstacle à la bonne observation dès l'instant des contacts, elle permet d'en augmenter la précision.

LIGÉRIEN s. m. (li-jé-ri-ain — rad. *Liger*, Loire). Géol. Sous-étage du turonien (système crétacé) comprenant la craie du bassin de la Loire.

* **LIGNE** s. f. — Sport. Ensemble des performances d'un cheval de courses, servant de terme de comparaison à l'égard des autres.

* **LIGNE** (Eugène LAMORAL, prince DE), homme d'Etat belge, né à Bruxelles en 1804. — Il est mort le 20 mai 1880. Il avait donné sa démission de président du Sénat l'année précédente. — Son fils aîné, le prince Henri-Maximilien-Joseph, étant mort en 1871, c'est le fils de ce dernier, le prince Louis LAMORAL, né en 1854, qui est l'héritier de ses titres et de ses biens.

LIGNIDEXTRINE s. f. (lig-ni-dèk-stri-ne — du lat. *lignum*, bois, et de *dextrine*). Chim. Substance qui se forme quand on fait agir l'acide chlorhydrique concentré sur le ligneux et qui est analogue à la dextrine obtenue par l'action des acides étendus sur l'amidon. (Béchamp.)

LIGNITIFÈRE adj. (lig-ni-ti-fè-re — rad. *lignite*). Géol. Qui contient des lignites : *Formation lignitifère. Groupe lignitifère. Dans les Etats du Wyoming, de l'Utah et du Colorado, ainsi que sur le versant oriental des montagnes Rocheuses, il existe une importante et puissante formation* LIGNITIFÈRE (*lignitic-group*), *dont les caractères mixtes semblent indiquer une zône de passage entre le groupe secondaire et le groupe tertiaire.* (De Lapparent.) Cet étage lignitifère est puissant de 1.200 mètres; les formations d'eau douce y dominent et il est particulièrement développé dans le bassin du Mississipi; on y trouve un remarquable mélange des fossiles marins crétacés de dinosauriens et de végétaux éocènes; beaucoup de végétaux y existant n'apparaissent en Europe que dans la période miocène. Ainsi la flore tertiaire américaine paraît avoir précédé celle d'Europe.

LIGNOCÉRIQUE adj. (li-gno-sé-ri-ke — du lat. *lignum*, bois; *cera*, cire). Chim. Se dit d'un acide gras extrait de la paraffine du bois de hêtre. *L'acide lignocérique* $C^{24}H^{48}O^2$ est un solide blanc qui fond à 80°, se dissout dans l'alcol et dans l'éther et cristallise bien dans ces dissolvants.

* **LIGUE** s. f. — Encycl. *Ligue agraire.* V. IRLANDE.

Ligue albanaise. V. ALBANIE.

Ligue contre l'athéisme, association fondée, à Paris, en 1887, par MM. Jules Simon et Franck, de l'Institut. Un grand nombre de philosophes et d'esprits distingués affirment que l'homme a dans l'âme un besoin d'adoration, de confiance en quelque chose de plus élevé et de plus fort que lui-même. Ils pensent que tout ce que les hommes font de bien, ils le font en vertu d'un principe supérieur. Les raisonnements purement humains n'aboutiraient jamais qu'à des calculs intéressés, qu'à des triomphes d'égoïsme. Dans tout sentiment désintéressé, au contraire, dans toute bonne action qui ne rapporte rien, il y a une parcelle de l'idée de Dieu. Ce raisonnement les a conduits à organiser en France, en vertu de la liberté d'association, une ligue pour « la propagation de l'idée de Dieu ». Cette Association comptait, quelques mois après sa fondation, un très grand nombre de membres. Pour en faire partie, il suffit d'envoyer son adhésion au comité fondateur et d'accompagner cette adhésion du versement d'une somme minime. MM. Jules Simon et Franck n'ont pas songé, en effet, à venir en aide aux misères matérielles. Ils n'entendent donner à leurs adhérents qu'un secours moral; ils ne veulent offrir à l'infortune qu'un abri spirituel. Pour répandre ses idées, la Ligue a fondé, en 1888, un journal intitulé la *Paix sociale.*

Ligue des Droits individuels. *L'Association pour la défense des Droits individuels* a été fondée à Paris, en 1886, par M. Yves Guyot, député de la Seine. Elle a pour objet de provoquer le progrès politique et économique par la liberté et l'initiative individuelle, de substituer à la tutelle gouvernementale et à l'ingérence, trop souvent abusive, de l'Etat les efforts des citoyens librement associés. D'après les statuts de l'Association, l'Etat doit être avant tout un producteur de sécurité; son rôle consiste essentiellement à enregistrer et à faire exécuter les contrats. Il ne doit faire en principe que ce que les individus et les associations libres sont impuissants à entreprendre. Ses attributions consistent surtout à sauvegarder les droits individuels, à défendre le pays et ses dépendances, à entretenir les relations diplomatiques. Les membres de la Ligue déclarent, dans leur programme, que le progrès consiste à éliminer de plus en plus les fonctions remplies par l'Etat aux frais des contribuables et à leur substituer l'action des individus et des associations privées. Les associations publiques connues sous le nom de communes, cantons, cités, départements, provinces et régions doivent gérer les intérêts qui les concernent sans être entravées par le pouvoir central et sans méconnaître les droits personnels. La Ligue de Droits individuels, dont la doctrine libérale est d'autant plus recommandable que le mal dont nous souffrons a pour cause première l'extension abusive des fonctions de l'Etat, compte de nombreux adhérents. Elle a pour président M. Yves Guyot, son fondateur. Le secrétaire général est M. Léon Donnat, auteur de la *Politique expérimentale.*

Ligue de l'Éducation physique. V. JEUX SCOLAIRES.

* **Ligue de l'Enseignement.** Depuis 1884, la *Ligue de l'Enseignement*, en vue d'aider à l'éducation civique et militaire des jeunes gens, a créé et subventionné de nombreuses sociétés de tir et d'instruction militaire. En 1885, elle a inauguré un système de conférences faites par des orateurs, de bonne volonté ou rétribués, dans les localités où les adhérents jugent utile de les faire entendre. Souvent les conférences reçoivent un attrait nouveau par l'emploi d'appareils de projection que la Ligue met à la disposition des conférenciers. La Ligue a organisé, depuis 1881, une fédération des sociétés d'instruction de France, sous le titre de *Ligue française de l'Enseignement.* Cette Ligue, à laquelle peuvent adhérer toutes les sociétés d'instruction populaire fondées sous quelque titre que ce soit, y compris les sociétés de femmes, a pour objet de provoquer en France, par tous les moyens possibles, l'initiative individuelle au profit de la diffusion de l'instruction. Chaque société entrant dans la Ligue fixe elle-même le montant de sa cotisation. Chaque société, étant indépendante, reste libre de se retirer lorsqu'elle le désire. Un congrès, composé des délégués de la Ligue, se réunit chaque année dans une ville désignée à l'avance. La Ligue de l'enseignement est administrée par un conseil composé de trente membres, nommés par le congrès pour trois ans, et renouvelables chaque année par tiers. Le sort détermine les membres qui font partie des premier et deuxième tiers. Les membres sortants sont rééligibles. Les attributions du conseil général sont : 1° de propager l'œuvre; 2° de publier les travaux de la Ligue au moyen d'un bulletin spécial; 3° d'organiser des conférences publiques et les congrès an-

nuels; 4o d'administrer les finances de la Ligue. Au 1er janvier 1889, le budget de la Ligue de l'Enseignement était de 250.955 fr. 60. Son actif disponible était de 85.371 fr. 27.

Ligue des Patriotes. L'initiative de la Ligue des Patriotes, dont on fait le plus souvent honneur à M. Paul Déroulède, semble en réalité appartenir à ceux qui, dès 1872, fondèrent à Paris une *Ligue de la délivrance*, laquelle avait exactement le même programme. Quoi qu'il en soit, le 18 mai 1882, à la suite d'une fête donnée par l'Association des sociétés de gymnastique de la Seine, l'idée de cette société, qui n'était pas jusque-là sortie d'un cercle étroit, fut remise en lumière par un chaleureux discours de M. Déroulède. Un comité provisoire se constitua aussitôt et fonda la *Ligue des Patriotes*. Le but de l'association était nettement indiqué par les organisateurs. « Désireux, disaient-ils dans leur déclaration, de relier entre elles les forces vives de la nation, et persuadés que le relèvement du pays vaincu est une idée commune *aux bons Français de tous les partis*, nous faisons appel à tous nos concitoyens pour l'organisation d'une Ligue nationale qui aurait pour but la propagation de l'éducation militaire et patriotique, et pour effet le groupement de toutes les bonnes volontés françaises. » L'absence de couleur politique était une des bases de l'association, dans la pensée des fondateurs, qui écrivaient en tête des statuts : « Républicain, bonapartiste, légitimiste, orléaniste, ce ne sont là chez nous que des prénoms. C'est « patriote » qui est le nom de famille. »

La Ligue des Patriotes fonctionna d'abord régulièrement et consacra les ressources qui lui provenaient de dons et de la cotisation de ses membres à aider à la création et au développement des sociétés de gymnastique, de tir, d'escrime, de topographie, etc., à l'organisation de cours gratuits et à la distribution de récompenses. Elle fonda en province de nombreux comités. Pour aider à la propagation de l'idée qu'elle représentait, elle créa un organe spécial, *le Drapeau* (v. ce mot), dont la devise est : « Qui vive? France! » M. Déroulède, qui avait tant contribué au succès de l'association par son activité et par d'importantes subventions, en fut nommé président d'honneur, Henri Martin en étant président effectif. A la mort de celui-ci, en 1883, M. Anatole de La Forge lui succéda. Il donna sa démission en 1885, par suite de dissentiments avec M. Déroulède et le comité directeur, qui avaient manifesté des tendances peu dissimulées à introduire la politique dans la Ligue. Depuis, ces tendances n'ont fait que s'accentuer et ont contribué, il faut bien le dire, à la décadence de l'association. En 1887, M. Déroulède, de fait président effectif de la Ligue, donna sa démission, et M. Sansbœuf, un Alsacien, lui succéda; mais l'autorité de ce dernier fut fortement contrebalancée par celle de M. Déroulède, qui, ouvertement, voulait faire de la Ligue l'instrument d'un parti. La conduite de l'ex-président lors de la démission du président de la République, M. Grévy, et de l'élection de M. Carnot, souleva les protestations de nombreux sociétaires. Par lettre du 7 décembre 1887, M. Déroulède donna encore une fois sa démission de président d'honneur. La Ligue passa par une série d'agitations, causées surtout par les menées d'une fraction de sociétaires qui voulaient faire remonter M. Déroulède à la présidence. M. Sansbœuf, lassé de ces luttes stériles, donna sa démission; la présidence passa à M. Féry d'Esclands, et une réforme des statuts de l'association, destinée à la ramener à son but primitif, fut votée dans une assemblée générale le 27 mars 1888. A la suite de cette décision, une scission se produisit dans la Ligue; il se forma un « groupe d'action », qui voulait que la Ligue « soutînt les hommes et les idées favorables à la défense nationale ». Le 19 avril, ces dissidents se trouvant en nombre au comité, réélurent M. Déroulède président d'honneur, et, pour dissiper toute incertitude, le nommèrent comme partisan du général Boulanger. De là de nombreuses protestations et la division de la Ligue en deux tronçons. Avec l'un de ceux-ci, d'anciens membres du comité directeur de la Ligue voulurent constituer une nouvelle association sous le nom d'*Union patriotique de France* (avril 1888). Le silence qui s'est fait autour de cette tentative peut faire croire qu'elle n'a pas réussi. Quant à la fraction qui suivit M. Déroulède, elle se transforma en association politique de propagande électorale. Le comité central de la Ligue fut complètement renouvelé (1er mai 1888) et il affirma hautement ses tendances en donnant place, dans son sein, à des hommes politiques dévoués au général Boulanger, tels que MM. Turquet, Gallian, Laisant, Laguerre, Le Hérissé, Naquet, etc. L'action de la Ligue ainsi reconstituée fut prépondérante dans l'élection législative du 27 janvier 1889, où le général Boulanger fut élu député de la Seine. Le 29 avril, le comité directeur de la Ligue ouvrait une souscription en faveur des familles des morts et des blessés de la mission Atchinof, à Sagalla, et « parlant et agissant au nom des 240.000 ligueurs de France, protestait avec la plus vive indignation contre les inqualifiables procédés du gouvernement parlementaire désavoué par tous les patriotes, qui n'a pas craint de faire verser le sang russe par des mains françaises. » Le gouvernement jugea, après la publication de ce manifeste, qu'il était temps d'intervenir et de mettre un terme aux agissements d'une association complètement sortie de son rôle initial. En conséquence, des poursuites furent intentées contre son comité directeur, composé de MM. Déroulède, président, Turquet, Laisant et Naquet, vice-présidents, et Laguerre, délégué général, sous l'inculpation : 1o d'avoir fait partie d'une association non autorisée; 2o d'avoir fait partie d'une société secrète. Par jugement du 6 avril 1889, la 8e chambre correctionnelle de Paris renvoya les prévenus du chef d'affiliation à une société secrète, et, les déclarant convaincus de participation à une association non autorisée, les condamna chacun en 100 francs d'amende, c'est-à-dire au minimum de la peine, avec admission de circonstances atténuantes. Des mesures administratives, prises tant à Paris qu'en province, empêchèrent pour l'avenir les réunions des membres de la Ligue.

Ligue des Primevères (*Primrose League*), association politique de dames et de gentlemen conservateurs, fondée en Angleterre en 1884 pour combattre la politique libérale, et qui a à sa tête lady Randolph Churchill. La Ligue compte plusieurs milliers de membres; elle a des affiliées et des affiliés jusqu'en Australie, et des *habitations* (sortes de comités) dans les diverses villes. Les adhérentes s'appellent *dames*, les adhérents *chevaliers*, *compagnons* et *aumôniers;* le signe distinctif est un bijou en or représentant une primevère. La Ligue déploya surtout une action vraiment féminine lorsque, la Chambre des communes ayant été dissoute sur la question irlandaise, des élections eurent lieu dans tous les comtés; elle transporta ses quartiers généraux partout où il en fut besoin, distribuant des proclamations, des circulaires, des adresses aux électeurs, des devises, le tout lithographié sur bristol avec le plus grand luxe et agrémenté parfois du portrait des candidats entourés de fleurs peintes à l'aquarelle. Un grand moyen, c'est la visite des adhérentes au domicile des électeurs. Interviewée par un rédacteur de la « Pall Mall Gazette » au plus fort de la lutte : « J'ai ouvert il y a quinze jours, répondit lady Churchill, une *habitation* à Birmingham, et j'ai déjà recueilli l'adhésion de 500 dames. Sur ce nombre, il y en a environ le quart qui se chargent d'aller visiter les électeurs. Chaque dame propose de se charger de telle section, d'une rue ou d'un quartier. Nos dames ont visité ainsi quelques-uns des plus pauvres intérieurs de Birmingham. Il est arrivé une seule fois que l'on ait mal reçu nos déléguées. Les gens nous reçoivent, écoutent nos arguments et prennent nos circulaires. Nous leur disons ce que nous pensons des questions du jour, du libre-échange, de la propriété des terres, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. » Lady Churchill ajouta qu'elle visitait les fabriques et adressait des allocutions aux ouvriers. Ainsi entendue, la Ligue devint, au cours des élections de 1885, un facteur politique sérieux; on vit des dames tories garnir leurs chapeaux de primevères; les gladstoniennes, de trèfle irlandais et de bluets; les unionistes, d'orchidées, fleurs favorites de M. Chamberlain. On rappela, non sans méchanceté, à propos de ces visites aux électeurs faites par une femme élégante et jolie, la célèbre campagne que la duchesse de Devonshire entreprit en faveur de Charles Fox dans la circonscription de Westminster. Il est vrai que la duchesse achetait les votes à coups de baisers, et non à coups de speechs et de circulaires enluminées. Les fondateurs de la Primrose League se sont placés sous les auspices de feu lord Beaconsfield, qui aimait à orner sa boutonnière d'une simple primevère.

Ligues diverses. Depuis 1880, un grand nombre d'associations ont été fondées à Paris sous le nom de *ligues*. Nous nous bornerons à indiquer les principales, en mentionnant en deux mots leur objet. La *Ligue anticléricale* poursuit la suppression du budget des cultes dans les différents Etats. Internationale, elle a tenu des sessions en 1883 à Paris, en 1884 à Lyon, en 1885 à Rome. Parmi ses adhérents, on remarque MM. Canzio-Garibaldi, Yves Guyot, de Douville-Maillefeu, Ruiz Zorrilla, Antonio Orense, le marquis d'Albaïda, le comte Pianciani, député de Rome, etc. La *Ligue suburbaine*, fondée en 1886, a pour but d'organiser un vaste mouvement d'opinion afin d'arriver à la suppression de toutes les lois d'exception qui régissent les 600.000 habitants de la banlieue de Paris. La *Ligue agraire de France*, instituée en 1888 pour favoriser le retour au travail de la terre, l'accession de la propriété aux travailleurs des villes et des campagnes et le développement de la petite culture, ne semble pas avoir pris jusqu'aujourd'hui un développement important. La *Ligue de la consultation nationale* a été créée en 1888; elle est politique, composée de monarchistes et de bonapartistes; son but est de consulter la France par un plébiscite sur la forme à donner au gouvernement. Parmi les noms des fondateurs, on remarque ceux de MM. Paul de Cassagnac, J. Delafosse, le duc de Doudeauville, Jolibois, baron de Mackau, etc. Aussitôt, le parti républicain répondit par la création de la *Ligue républicaine antiplébiscitaire*, où figurent MM. Burdeau, Clemenceau, de Hérédia, Hubbard, René Laffont, Spuller, députés; Corbon, Dusolier, Journault, etc., sénateurs. Cette Ligue a combattu la candidature de M. Déroulède dans la Charente. Vint ensuite la *Ligue d'action républicaine*, qui poursuivait la revision de la constitution par le suffrage universel direct, par la voie du *referendum*. Les fondateurs de cette association, MM. Laguerre, Laisant et de Ménorval, ont adhéré depuis à la Ligue des Patriotes et au parti boulangiste. La *Ligue pour la séparation de l'Eglise et de l'Etat par les communes* a été fondée en mai 1888, en vue d'obtenir le plus rapidement possible la séparation des Eglises et de l'Etat. Elle propose, pour mettre en pratique cette réforme, que les crédits affectés aux frais des cultes soient répartis à titre de dotation entre les communes, au prorata de la part attribuée actuellement à chacune d'elles. Parmi les membres fondateurs figurent MM. Jouffrault et Barbe, députés. Citons aussi dans des genres différents : la *Ligue des bois de Paris*, qui avait pour objet de faire rendre aux Parisiens la jouissance des bois des environs de Paris, loués par l'Etat à des particuliers qui en interdisaient l'accès aux promeneurs; la *Ligue populaire contre la vivisection*, fondée en 1883, qui n'a jusqu'ici qu'une influence bien restreinte; et enfin la *Ligue pour la protection de la propriété artistique et littéraire des artistes français à l'étranger*.

***LIGURIEN, IENNE** s. et adj. — Géol. Se dit d'une division de l'éocène parisien renfermant le gypse et le calcaire de Brie. Le ligurien est situé au-dessus du bartonien et ainsi composé de bas en haut : gypse, marnes supra-gypseuses, glaises vertes et marnes à cyrènes, calcaire lacustre de la Brie.

LI-HONG-TCHANG, mandarin et général chinois, né le 16 février 1823 dans la province de Ngan-Hoeï, à Ho-Fe-Ohien. Fils d'un pauvre lettré, il se mit à la tête d'une petite troupe pour combattre les Taïpings révoltés, attira sur lui l'attention et devint secrétaire du commandant militaire des deux Kouang (provinces de Kouang-Toung et de Kouang-Si). En 1861, l'appui du marquis de Tseng, dont le fils fut ambassadeur à Paris pendant la guerre du Tonkin, lui fit obtenir le gouvernement de la province de Sse-Tchuen, qu'il réussit à reprendre aux Taïpings. Il reçut alors le titre honorifique de gouverneur du prince impérial et la noblesse de troisième rang. En 1867, il fut nommé à la lieutenance du Liang-Kouang ou des deux Kouang, avec résidence à Canton. Dans ce poste important, il sut acquérir une grande influence et devint successivement haut commissaire impérial chargé de la défense des marches frontières, surintendant du commerce, membre du conseil privé, gouverneur général du Pe-Tchi-Li. Au début des affaires du Tonkin, Li-Hong-Tchang, quoique ami du progrès et de la civilisation occidentale, soutint les droits caducs de la Chine sur l'Annam et le Tonkin, mais il comprit rapidement l'inutilité de la résistance. Il négocia avec M. Tricou en 1883, désavoua les agissements du marquis de Tseng, ambassadeur de Chine à Paris, et finalement signa avec le capitaine Fournier, le 11 mai 1884, un traité reconnaissant les droits de la France sur l'Annam et le Tonkin et ouvrant au commerce français les provinces méridionales de la Chine. Après la paix, il s'occupa activement de la réorganisation des forces navales de la Chine, dont l'expérience venait de démontrer l'insuffisance. C'est Li-Hong-Tchang qui négocia avec l'Angleterre, lors du massacre de l'agent anglais Margary à la frontière birmane (1876).

LIKONDA, rivière de l'Afrique centrale, dans la partie méridionale de l'empire du Mouata-Yamvo, affluent de gauche du Kassaï supérieur, dans lequel elle se jette à 60 kilom. environ à l'ouest de la ville de Katende. La Likonda court du N.-O. au S.-E.

LIKOUSSO, montagnes de la partie S.-E. de l'Etat indépendant du Congo, dans la partie centrale du royaume de Msiri, pays d'Ounkäa. Les montagnes Likousso se trouvent à 30 kilom. au sud-ouest de la grande ville de Bounkeia; elles donnent naissance à plusieurs rivières qui se dirigent vers l'E. pour rejoindre le Loufira.

** **LILLE**, ville de France, chef-lieu du département du Nord; 143.135 hab. en 1886.— Les Facultés de droit et des lettres et le rectorat qui se trouvaient à Douai ont été transférées à Lille en 1888. Lille, centre de la défense des départements du Nord et du Pas-de-Calais, domine la partie de la frontière belge entre l'Escaut et la Lys, et se trouve au point de rencontre de neuf lignes de chemin de fer. L'enceinte de la ville a été beaucoup étendue dans les derniers temps et une ceinture extérieure de forts détachés offrant une circonférence de 50 kilom. a été créée.

LILŒA s. f. (li-lé-a). Astron. Planète télescopique, découverte par C.-H.-F. Peters en 1880. V. PLANÈTE.

* **LIMAÇON** s. m. — **Encycl.** Géom. *Limaçon de Pascal*. La courbe appelée *limaçon de Pascal* est la podaire du cercle, c'est-à-dire le lieu des pieds des perpendiculaires abaissées d'un point fixe sur les tangentes à ce cercle. En prenant pour axe des x la droite qui passe par le point fixe et par le centre du cercle; pour axe des y la perpendiculaire à cette droite menée par le point fixe, l'équation du limaçon de Pascal est :

$$(x^2+y^2-ax)^2-K^2(x^2+y^2)=0.$$

dans laquelle K est le rayon du cercle, a la distance de son centre au point fixe.

En coordonnées polaires, le pôle étant le point fixe, et l'axe polaire la droite qui joint ce point au centre du cercle, l'équation de la courbe est

$$\rho = a\cos\omega + K.$$

Les figures ci-dessous représentent la forme de la courbe dans les trois cas possibles. Lorsque le point fixe o est extérieur au cercle (fig. 1), la courbe présente une boucle et un

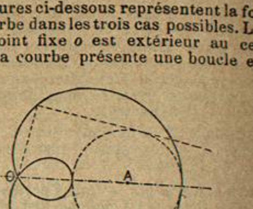

Fig. 1.

point double. Lorsque le point o est sur la circonférence (fig. 2), la boucle se réduit à un point de rebroussement; enfin lorsque le point o est

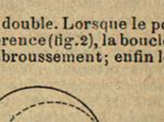

Fig. 2.

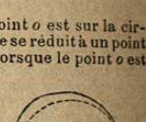

Fig. 3.

intérieur à la circonférence (fig. 3), la courbe présente une simple sinuosité tangente à la circonférence.

LIMAN-PACHA, groupes d'îles de la mer de Marmara, à 175 kilom. S.-E. de Constantinople, par 40° 30′ de lat. N. et 25° 7′ 50′ de long. E. Ce groupe, à l'entrée du golfe d'Artaki, à l'ouest de la presqu'île de Kapoudagh, comprend plusieurs îles et îlots : Liman-Pacha, la plus méridionale; Fanal ou Fener Adasi, Manoli, Saint-Nicolas, Araplar Mamay ou Panaya, Raby, Koutali ou Ekinik, etc. Le port de Liman-Pacha est très fréquenté par les navires qui traversent les Dardanelles et le Bosphore.

LIMAPONTIDÉS s. f. (li-ma-pon-ti-dé — du gr. *limax*, limace; *pontos*, mer). Zool. Famille de mollusques gastropodes opisthobranches, sous-ordre des Dermatobranches, caractérisés par leur peau lisse et ciliée, leur pied large; il n'existe ni appendices ni mâchoires à la bouche; la radula comporte une seule rangée de dents médiane. Ce sont des mollusques nus dont les embryons et les larves possèdent une coquille; ils se nourrissent d'algues et habitent les mers du Nord. Le genre type est la pontolimace capitée [*pontolimax capitatus*] (Baltique).

LIMBA, petit pays de l'Afrique occidentale, au nord de la partie orientale de la colonie de Sierra-Leone, entre la Petite Scarcies et la Rokelle; dépendant au moins nominalement de l'Ouassoulou. Il renferme plusieurs sommets assez élevés et est arrosé par les branches supérieures de la Petite Scarcies et de la Rokelle; les villages sont grands et nombreux. Les *Limbas* des vallées sont généralement agriculteurs et hospitaliers, mais ceux des montagnes sont de véritables sauvages. La localité principale est le Big-Boumba, au pied de la montagne Kiring.

LIMNERPÉTIDÉS s. m. pl. (lim-ner-pé-ti-dé — du gr. *limnê*, marais; *erpês*, reptile). Paléont. Famille de batraciens stégocéphales renfermant les limnerpétons et discosaurus fossiles dans les terrains permien et carbonifère. Les limnerpétidés avaient un corps allongé, rappelant celui des salamandres, recouvert d'écailles ornées de saillies diverses, avec une tête large et plate comme celle des grenouilles et dont les vastes orbites occupaient la partie antérieure. Les dents, nombreuses, petites et serrées, indiquent un régime carnassier.

LIMNOTHÉRIUM s. m. (lim-no-té-ri-omm — du gr. *limnê*, marais; *thêrion*, bête sauvage). Paléont. Genre de mammifères lémuriens, fossiles dans le tertiaire éocène inférieur de l'Amérique du Nord, et représentant le passage entre les ongulés et les lémuriens.

LIMON (PUERTO-), port principal de la République de Costa-Rica, sur la mer des Antilles, à 120 kilom. S.-E. de San-José, par 9° 59′ 54″ de lat. N. et 85° 23′ 35″ de long. O. Le port Limon affecte la forme d'un fer à cheval de 3 kilom. de longueur environ sur 1 kilom. de largeur; il a pris une certaine importance comme tête

de ligne du chemin de fer de l'Atlantique au golfe de Nicoya, sur le Pacifique. La rivière Limon, qui porte aussi les noms de *Caño del Estero Salado* et de *Little Salt Creek*, se jette dans l'extrémité N.-O. du port. La baie est ouverte depuis le 23 septembre 1867 au commerce étranger et au cabotage; en 1868 elle a été déclarée port franc. Les navires de tous pays, sous pavillon ami ou neutre, peuvent importer ou exporter toutes espèces de marchandises, excepté celles qui sont prohibées ou celles qui sont soumises à un monopole.

* **LIMONADE** s. f. — Thérap. *Limonade Rogé*. Limonade gazeuse purgative à base de citrate de magnésie (dose 60 grammes pour 500 grammes d'eau).

* **LIMOUSIN, INE** s. et adj. — Se dit non seulement des habitants de Limoges ou du Limousin, mais aussi des habitants de Limoux.

LIMPOPO ou rivière des **CROCODILES**, dite aussi **MITI, OURI, BEMBÉ, LENAPÉ, LEBEMPÉ**, fleuve de l'Afrique australe, tributaire de l'océan Indien. Il prend naissance dans les collines de Gats Rand, situées sur le plateau central de la République de Transwaal, à 40 kilom. S.-O. de la ville de Pretoria. Il se dirige d'abord du S.-E. au N.-O. Après avoir reçu les eaux de l'Elands, le fleuve s'infléchit vers le N.-O. jusqu'à son confluent avec l'Apies et ses affluents : le Plat et le Sand; courant ensuite vers le N.-O. jusqu'à sa jonction avec son premier grand affluent de gauche, le Marico, par 24° 15′, il se dirige au N., puis au N.-E., en traçant la frontière entre la République de Transwaal et le pays de Betchoua jusqu'à la rencontre du Pafouri, au seuil des possessions portugaises de Mozambique. Là il s'incline vers le S.-E., prend le nom de l'*Inha-Mpoura* dans sa partie inférieure et se jette dans l'océan Indien, à 240 kilom. N.-E. de Lourenço-Marques, par 25° 11′ 6″ de lat. S. et 31° 24′ 46″ de long. E. Son cours a un développement de 1.000 kilom. environ, et son bassin une aire de 560.000 kilom. carrés. Le Limpopo reçoit un grand nombre d'affluents dont les plus considérables sont, à gauche : le Macloutsie, la Chacha et à droite : l'Olifant, Lepellé ou Lépaloulé avec ses nombreux affluents, etc. La largeur moyenne du cours du Limpopo est de 200 mètres; dans sa partie inférieure elle atteint 1.600 mètres et 270 mètres à son embouchure. Cette embouchure est fermée par une double barre de sable, à 5 kilom. de la côte. Le fleuve est navigable pour les bâtiments à vapeur d'un faible tirant d'eau, sur un parcours de 200 kilom. L'embouchure du fleuve resta inconnue jusqu'en 1868, époque à laquelle elle fut découverte par Vincent W. Eskine. Dans les années 1865-1869 son cours moyen fut exploré par Karl Mauch. Le bassin du Limpopo, encore en partie inexploré, renferme de vastes gisements de fer, plomb, cuivre et or.

Lina, opéra-seria, livret de Guidi et d'Ormeville, musique de A. Ponchielli, représenté au théâtre dal Verme, de Milan, le 17 novembre 1877; chanté par Vincentelli, Bertolasi; Mmes Ponchielli-Brambilla, Riccardi. L'opéra *la Savojarda*, représenté à Crémone le 19 janvier 1861, a été refondu dans cet ouvrage, qui a obtenu un légitime succès. Les morceaux les plus distingués de la partition sont : dans le deuxième acte, les strophes chantées par Lina (soprano), *la Madre mia*, le duettino de Lina et Gualtiero (ténor), *L'anima mia*, la romance de la comtesse (mezzo soprano), *Ei mi fuggi*, et, dans le troisième acte, la romance de Gualtiero, *Tu che volasti*.

* **LINANT DE BELLEFONDS** (Maurice-Adolphe), plus connu sous le nom de **Linant-bey**, ingénieur français, né à Lorient en 1800. — Il est mort au Caire, le 6 juillet 1883.

* **Lincei** (ACADÉMIE DES). Cette Académie était, sous le gouvernement pontifical, le premier des corps savants de Rome; elle correspondait à peu près à notre Académie des sciences. Après les événements de 1870 et la chute du pouvoir temporel, les *Lincei* se divisèrent; ceux qui étaient restés fidèles au pape formèrent un groupe séparé, à la tête duquel se plaça le P. Secchi; les autres savants romains, ralliés au royaume d'Italie, appelèrent à eux ceux des diverses provinces, et une nouvelle Académie fut fondée, en conservant le nom ancien. Ce corps rajeuni a étendu le cercle de ses attributions, adjoint aux sciences proprement dites les sciences morales, philosophiques et historiques, augmenté le nombre des membres associés et correspondants étrangers, etc. Ce fut surtout grâce au zèle de M. Quintino Sella, à la fois homme politique, financier, économiste, chimiste et littérateur, que l'Académie se reconstitua; aussi la présidence fut-elle aussitôt déférée à M. Sella. Depuis le mois de juillet 1885, elle a passé aux mains de M. F. Briasky. Les *Lincei* tiennent leurs séances au palais Corsini; ils publient, outre des comptes rendus, consacrés à l'analyse des études scientifiques ou littéraires qui leur sont communiquées, une série de volumes in-4° où sont rassemblés les mémoires originaux des académiciens.

* **LIND** (Jenny), cantatrice suédoise, née à Stockholm le 6 octobre 1821. — Elle est morte à Londres le 1er novembre 1887. Elle s'était fixée en Angleterre, et n'avait plus chanté qu'à de longs intervalles, dans des concerts de bienfaisance.

LINDAU (Rodolphe), écrivain allemand, né à Gardelegen (Altmark) le 10 mai 1830. Venu de bonne heure en France, il étudia à Montpellier et à Paris les langues et l'histoire, passa brillamment sa thèse sur *Rabelais et ses œuvres*, en 1855, fut ensuite quelque temps précepteur dans une famille, et devint secrétaire particulier de M. Barthélemy Saint-Hilaire; en même temps, il collaborait à la « Revue des Deux-Mondes » et au « Journal des Débats ». De 1859 à 1869, il vécut alternativement aux Indes, à Malacca, en Cochinchine, en Chine, au Japon, en Californie; il fonda en 1864, à Yokohama, en collaboration avec Charles Rockenby, la gazette *the Japan Times*, et fut, de 1867 à 1869, l'associé d'une maison de commerce américaine. En 1862, il prit part, dans l'état-major de l'amiral Charner, à la campagne de Chine, et en publia un compte rendu dans le « Journal des Débats », et dans la « Revue des Deux-Mondes ». Lorsque éclata la guerre franco-allemande, il fut attaché à l'état-major du corps de la garde. Il a publié le récit de cette campagne dans « l'Indicateur de l'Empire » et dans la « Gazette universelle de l'Allemagne du Nord ». Ses premiers ouvrages étaient en langue française; ce sont : *Un voyage autour du Japon* (Paris, 1863); *Peines perdues*, nouvelles qui ont été réunies en un volume en 1880. Il a publié en allemand : *la Garde prussienne pendant la campagne de 1870-1871* (Berlin, 1872); *Récits et Nouvelles* (Berlin, 1873, 2 vol.); *Robert Ashton*, roman (Stuttgart, 1873, 2 vol.); *Liquidé*, récit (Stuttgart, 1877); *Naufrage*, recueil de quatre récits (Stuttgart, 1877); *Gordon Baldwin*, nouvelle (Berlin, 1878); *Bonne Société*, roman (Breslau, 1878, 2 vol.); *le Petit Monde*, trois récits (Berlin, 1880); *Journées d'hiver* (Breslau, 1883); *l'Hôte* (Breslau, 1883), etc.; enfin, en anglais : *le Pendule du philosophe et autres histoires* (Edimbourg, 1885).

LINDAU (Paul), frère du précédent, critique et écrivain allemand, né à Magdebourg le 3 juin 1839. Il fit ses études à Halle et à Leipzig, puis à Paris, où il s'occupa de la littérature contemporaine. De retour en Allemagne en 1863, il devint rédacteur en chef de la « Gazette d'Elberfeld » (1866-1869). De cette époque datent aussi ses intéressantes esquisses de voyage : *De Vénétie* (Dusseldorf, 1864), et *De Paris; Contribution à la caractéristique de la France actuelle* (Stuttgart, 1865). Successivement fondateur et rédacteur, à Leipzig, du journal littéraire *la Nouvelle Feuille* (1869-1871); à Berlin, de la revue hebdomadaire : *le Présent* (1872-1881), et rédacteur en chef de « Nord et Sud » depuis 1877, il a publié un très grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons d'abord ses travaux de critique : *Lettres d'un habitant de petite ville allemande* (Leipzig, 1870, 2 vol.); *Indiscrétions littéraires;* de remarquables études sur *Molière* (Leipzig, 1871) et sur *Alfred de Musset* (Berlin, 1877); des recueils d'articles de critique : *Feuilles dramaturgiques* (Stuttgart, 1875, 2 vol.); *De la France littéraire; De la capitale*, lettres; *Richard Wagner, sa vie et ses œuvres*, traduit en français par J. Weber (1887). Comme romancier et nouvelliste, on lui doit : *Monsieur et Madame Bewer*, traduit en français en 1884; *Toggenbourg et autres histoires; Mayo; Petites Histoires* (Leipzig, 1872, 2 vol.); *Deux histoires sérieuses* (Stuttgart, 1877); comme écrivain humoristique : *Voyages d'agrément* (Stuttgart, 1875); *Lettres inutiles à une amie; Mon ami Hilarius*, recueil de nouvelles, en français, avec une préface d'Emile Augier (1888); *En mission diplomatique*, comédie (1872); *Marie-Madeleine* (1872), et *Diane* (1872), pièces; *Un succès* (1874), comédie; *Tante Thérèse*, pièce (1876); *la Pomme de discorde*, farce (1876); *la Comtesse Léa*, pièce (1879): *la Fontaine de Jouvence* (1882); *la Mère de Marianne* (1883), et, en collaboration avec Hugo Lubliner : *Madame Suzanne* (1884). En 1883, à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer du Pacifique-Nord, M. Lindau visita des régions encore peu connues du continent américain : le Montana, le Dakota, l'Arizona, le Nouveau-Mexique; il publia le récit de ce voyage, d'abord dans la « Gazette nationale », puis en ouvrage séparé, sous le titre de : *Du Nouveau Monde*. La plupart des pièces de M. Lindau, publiées aussi en volumes (*Théâtre*, 3 vol.) [Berlin, 1873-1879], ont été représentées avec succès; quelques-unes sont restées au répertoire des grands théâtres allemands. M. Lindau emprunte les sujets de ses pièces à l'époque contemporaine; il y déploie beaucoup d'habileté scénique, et son dialogue est plein d'esprit.

* **LINDE** (Justin-Timothée-Balthazar DE), jurisconsulte et homme politique allemand, né à Brillon (Westphalie) le 7 août 1797. — Il est mort à Bonn le 9 juin 1870.

LINDI ou **LINDY**, port de la côte de Zanguebar (Afrique orientale); au nord d'une baie du même nom, à 120 kilom. N.-O. du cap Delgado, par 10° de lat. S. et 39° 43′ 46″ de long. E.; 2.000 hab. La ville, cachée dans une forêt de cocotiers, se compose de 500 cases; un vieux fort délabré se trouve auprès. C'est une station importante comme point de départ des caravanes qui se dirigent vers le lac Nyassa. La baie, profonde de 7 à 8 kilom., offre un mouillage vaste et sûr; mais un banc de sable y rend la navigation difficile. »

LINDNER (Albert), écrivain allemand, né à Sulze (grand-duché de Weimar) le 24 avril 1831. Après avoir complété ses études aux universités d'Iéna et de Berlin, il fut professeur aux gymnases de Prenzlau et de Rudolstadt (1864). C'est là qu'il termina sa tragédie de *Brutus et Collatin*, qui obtint, en 1866, le prix Frédéric-Guillaume et fut représentée avec un vif succès. Lindner donna alors sa démission de professeur, et vint à Berlin. En 1872, il fut nommé bibliothécaire du Reichstag. Lorsque ses productions lui eurent valu une certaine popularité, il quitta ces fonctions (1875) et s'adonna complètement à la littérature. C'est au théâtre qu'il a remporté ses plus grands succès; citons dans ce genre : *Dante Alighieri* (1855); *William Shakspeare* (1864); *Catherine II* (1868); *la Noce de sang*, son œuvre capitale avec *Brutus et Collatin* (1871); *Marino Falieri* (1875); *Don Juan d'Autriche* (Berlin, 1875); *le Réformateur* (Leipzig, 1883). Il a écrit en outre : *l'Eternel féminin*, études sur la femme (1879); *le Cygne d'Avon*, études sur l'ancienne Angleterre (1881); *le Printemps des peuples* (1881); *l'Énigme de l'âme féminine* (1881); etc.

***LINDSAY** (Alexandre-William, lord), comte DE CRAWFORD. V. CRAWFORD.

***LINGG** (Hermann-Louis-Othon), poète allemand, né à Lindau, sur le lac de Constance, le 22 janvier 1820. — Ses derniers ouvrages dramatiques sont : *Violante; le Doge Candiano*, représenté avec succès au théâtre royal de Munich; *Berthold Schwarz* (1874); *les Vêpres siciliennes* (1876); *Macalda* (1877). En outre, il a publié : *Ballades et chants patriotiques* (1869); *Nouvelles Byzantines* (1881); *De la forêt et de la mer* (1883); *Clytia*, scène de Pompéi; *la Dernière campagne de Hœgnis* (1884). Ses *Poésies* ont été plusieurs fois rééditées.

* **LINGUISTIQUE** s. f. — **Encycl.** Nous avons résumé, dans le tome X du *Grand Dictionnaire*, les progrès des études linguistiques. Nous nous bornerons ici à rappeler brièvement les résultats obtenus au point de vue de la classification.

En premier lieu, la *linguistique*, qui n'a aucun rapport avec la philologie, est classée par les savants au nombre des sciences naturelles. Elle ne s'occupe pas, en effet, de l'étude critique des textes, mais des éléments constitutifs du langage (phonétique) et des différentes formes que ces éléments peuvent affecter (morphologie), et ce sont les lois que révèlent ces études qui constituent la linguistique. La première question que le linguiste a à examiner, c'est la question du langage articulé, de son origine, de son développement, de sa localisation cérébrale; par là, la linguistique touche intimement à l'anthropogénie et aux graves problèmes d'origine dont cette science recherche la solution. Il a, en second lieu, à examiner les différentes formes linguistiques et à distribuer les langues d'après leur morphologie même, seule classification logique qu'on ait proposée jusqu'ici. Les formes linguistiques sont au nombre de trois. 1° Dans la forme monosyllabique, il n'y a d'autres mots que des racines, qui se juxtaposent pour constituer des phrases sans subir aucune modification. C'est la forme élémentaire par laquelle les langues les plus raffinées ont passé avant d'arriver aux formes subséquentes. 2° Dans la forme agglutinante, des éléments tels que des affixes s'agglutinent, s'agglomèrent, se joignent à la racine, qui continue à exprimer une idée principale, tandis que les racines agglutinées ne sont plus que des signes de relation. 3° Dans la troisième forme, la flexion, la racine peut exprimer, en modifiant sa propre forme, les rapports qui l'unissent à telle ou telle autre racine. Cela posé, voici comment il est possible de classer les langues :

1° Langues *monosyllabiques* ou *isolantes :* chinois, annamite, siamois, birman, thibétain.

2° Langues *agglutinantes :* hottentot, boschiman, groupe des idiomes bantou, poul, wolof, nubien, idiomes papous et négritos, groupe malayo-polynésien, japonais, coréen, langues dravidiennes, langues ouralo-altaïques, langue basque (?), langues américaines, etc.

3° Langues *à flexion*. Premier groupe : famille européenne (aryen, sanscrit, prâkrit, hindoui, hindoustani, dialecte des tsiganes, zend, perse, arménien, huzvarêche, parsi, persan, grec, latin et langues néo-latines (portugais, espagnol, français, provençal, italien, ladine ou romanche, romain), idiomes celtiques, idiomes germaniques, idiomes slaves, idiomes lettiques, etc. Deuxième groupe : famille *sémitique* (chaldéen et syriaque, assyrien, hébreu, phénicien, arabe, himyarite, etc.

Cette énumération, quoique incomplète, montrera les progrès considérables auxquels on est parvenu en matière de classification linguistique. Le nombre des langues non classées est peu important, et il diminue chaque jour. On sent bien que la linguistique est d'un précieux secours pour l'histoire primitive et pour l'ethnographie : les influences que subissent les langues ne permettent pas toujours à l'ethnologie d'accepter sans contrôle les conclusions des linguistes, pour les appliquer à la classification des races, mais il y a là un fil conducteur plus solide que la plupart, pour ne pas dire que toutes les hypothèses.

Linguistique (LA), par Abel Hovelacque (Paris, 1875, in-16). M. Hovelacque s'est proposé de montrer, dans ce volume, la place qu'occupe la linguistique dans l'ordre des sciences naturelles, d'examiner la question de l'origine du langage, et de caractériser, après les avoir classés, les principaux idiomes parlés sur la terre. Contrairement à une opinion ancienne, M. Hovelacque fait de la linguistique une science naturelle, qui étudie les éléments constitutifs du langage articulé et les formes diverses qu'affectent ces éléments. Elle se distingue donc de la philologie, étude critique des textes et science historique; mais elle se rattache à la physiologie par l'étude du matériel phonétique des langues, c'est-à-dire de leurs sons. Sur la question d'origine, M. Hovelacque écarte les spéculations métaphysiques auxquelles elle a donné lieu, et déclare que le langage articulé est un fait naturel, soumis comme tout autre fait à l'investigation libre et désintéressée : « En présence de ce perpétuel spectacle d'évolution qui se déroule sous nos yeux dans la nature entière, nous ne pouvons pas ne pas admettre que la faculté du langage articulé ne se soit acquise petit à petit, grâce à un développement progressif des organes..... Cette caractéristique de l'homme, la faculté du langage articulé, est purement relative..... Nous comprenons que nos pères ne l'ont acquise que par degrés, dans le combat pour le progrès d'où ils devaient sortir victorieux. Mais, pour être relative, cette faculté n'en est pas moins particulière, spéciale à l'homme, et, au demeurant, c'est grâce à elle seule que le premier des primates peut porter ce nom d'*homme* qu'il a gagné, à travers des milliers de siècles, au prix de luttes incessantes. »

Toute la partie de l'ouvrage, la plus considérable d'ailleurs, dans laquelle M. Hovelacque passe en revue les langues monosyllabiques agglutinantes et à flexion, est traitée avec une clarté et une abondance d'érudition remarquables. Arrivé au terme de l'examen des langues, M. Hovelacque tire de cette minutieuse étude un chapitre de conclusions relatives à la parenté des langues, à la pluralité originelle des systèmes linguistiques, aux rapports de la linguistique et de l'ethnographie, à la transformation des espèces en linguistique. « La doctrine de la pluralité originelle des langues et des races humaines, dit-il en terminant, n'a pas la prétention de faire échec à la doctrine plus générale de l'unité cosmique. En fin de compte, il faut bien reconnaître toujours que toutes les formes existantes, toutes sans exception, ne sont que les différents aspects de la matière, qui est une comme elle est infinie. Mais cette unité n'empêche en aucune façon que telles ou telles formes identiques, analogues si l'on veut, ne se soient développées simultanément en des centres différents. D'ailleurs, il nous importe peu. Il nous suffit de constater l'irréductibilité d'une foule de familles linguistiques, pour conclure à la pluralité originelle des races qui ont été formées avec elles, puisque dans l'évolution progressive et constante des organismes l'acquisition de la faculté du langage articulé est corrélative à l'apparition même de l'homme. »

* **LINNELL** (John-Sen), peintre anglais, né à Londres en 1792. — Il est mort dans la même ville le 20 janvier 1882.

LINOGRAPHIE s. f. (li-no-gra-fî — du gr. *linon*, toile; *graphein*, écrire). Ecriture sur toile, impression sur étoffe : *Certaines* LINOGRAPHIES *ont la valeur d'un tableau de maître*.

— **Encycl.** Beaux-Arts. La *linographie* est un procédé nouveau de la reproduction des images et de leur impression sur la toile ou sur toute autre étoffe par les moyens photographiques. De même que dans la photographie ordinaire la plaque destinée à recevoir l'image doit être préalablement soumise à une préparation chimique, de même il est nécessaire de faire subir à la toile sur laquelle on veut fixer la gravure une manipulation particulière. En ce qui concerne l'opération proprement dite de l'impression, c'est la lumière électrique que l'on emploie pour l'insolation de l'image, à laquelle on peut donner telles dimensions que l'on veut. C'est un des artistes depuis longtemps passés maîtres dans l'art de la photographie, M. Pierre Petit, qui a été sinon l'inventeur, du moins le premier et jusqu'ici le seul applicateur de ce procédé nouveau, et il n'a pas tardé à en obtenir les plus heureux résultats. Ses impressions en noir ont tout le fini des gravures dues aux plus habiles burins. Quant aux reproductions teintées, ce sont de véritables œuvres d'art, non seulement par la fidélité des reproductions, mais encore par une mise en couleurs si parfaite qu'elle permet de confondre originaux et copies.

LINOLÉUM s. m. (li-no-lé-omm — du lat. *linum*, lin; *oleum*, huile). Ind. Sorte d'étoffe servant à faire des tapis et des tentures.

— **Encycl.** Le *linoléum*, inventé vers 1860 par un Anglais, M. Walton, est un mélange d'huile de lin oxydée par 5 à 10 pour 100 d'a-